



APRÈS UN TRAITEMENT RESPIRATOIRE... QUE DEMANDENT LES FAMILLES ?

01

Votre enfant a eu des difficultés à respirer aujourd'hui. Ce problème a pu être une respiration sifflante, un halètement ou une toux si forte qu'il lui était difficile de respirer.

Votre district scolaire fait partie du programme Asthma 411. Le personnel de l'infirmier/de santé de votre école a donc donné à votre enfant des médicaments pour l'aider à mieux respirer.

02

Qu'est-ce que le programme Asthma 411 ?

Asthma 411 est un programme destiné à aider les enfants qui souffrent d'asthme ou de troubles respiratoires. Ce programme vise à aider les enfants dans les écoles.

03

**Comment le programme Asthma 411 peut-il aider ?
Asthma 411 aide en...**

- ♦ Mettant à disposition des médicaments de secours à action rapide dans les écoles au cas où un enfant aurait des difficultés à respirer.
- ♦ Expliquant ce qu'est l'asthme dans les écoles et en aidant ces dernières à être réactives si des élèves souffrent d'asthme.
- ♦ Travaillant pour aider les enfants et les familles à accéder à des services pour traiter l'asthme.

04

Est-ce que cela signifie que mon enfant n'a pas besoin d'apporter ses médicaments contre l'asthme à l'école ?

NON. Vous devez faire en sorte que votre enfant ait accès aux médicaments dont il a besoin auprès de votre prestataire de soins de santé. Asthma 411 ne procure des médicaments qu'en cas d'urgence.

05

Les médicaments de secours à action rapide à l'école résoudre-t-ils le problème d'asthme ?

NON. Généralement, le médicament aide les enfants à mieux respirer pendant 4 à 6 heures. Les problèmes respiratoires peuvent recommencer à tout moment.

06

Que dois-je faire après que mon enfant a obtenu un médicament de secours à action rapide à l'école grâce à Asthma 411 ?

- ♦ Surveillez votre enfant pour voir si les problèmes respiratoires réapparaissent !
- ♦ Informez votre prestataire de soins de santé des problèmes respiratoires de votre enfant.
- ♦ Assurez-vous que votre enfant dispose des médicaments dont il a besoin aussi bien à l'école qu'à la maison. Votre enfant a également besoin de médicaments où qu'il/elle aille pendant la journée.
- ♦ L'école dispose de formulaires nécessaires pour que votre enfant puisse avoir ses médicaments à l'école. Demandez conseil au personnel de l'infirmierie de votre école si vous avez des questions sur les formulaires.
- ♦ Assurez-vous que les autres adultes qui s'occupent de votre enfant comprennent ses problèmes respiratoires. Ils doivent savoir comment lui venir en aide si votre enfant a des difficultés à respirer.
- ♦ Un plan d'action contre l'asthme permettra à tout le monde de savoir quoi faire si la respiration de votre enfant se détériore. Votre prestataire de soins de santé peut vous aider à mettre en place un plan d'action contre l'asthme.
- ♦ Veillez partager le plan d'action contre l'asthme de votre enfant avec le personnel de l'infirmierie et les professeurs. Tout personne qui s'occupe de votre enfant doit connaître ce plan.
- ♦ Assurez-vous que l'école dispose de votre numéro de téléphone en cas d'urgence. Vous devez fournir les coordonnées d'au moins deux personnes que l'école peut appeler si elle ne peut pas vous joindre. Prévenez l'école s'il y a un changement de numéro de téléphone !

ASTHMA 411 EST PROPOSÉ AVEC LA COLLABORATION DE :

